



Explication sur un courrier de divorce

Par **magrita**, le **02/11/2013** à **20:35**

Bonjour,

J'ai reçu un courrier de mon avocat qui dis: Votre procédure de divorce sera évoquée à l'audiance de mise en état du tribunal de grande instance.

Maitre XX m'a dénoncé sa constitution dans l'intérêt de monsieur (mon époux)

Que veut dire cela?

Après 4 années de séparation

Par **pseudozut**, le **02/11/2013** à **22:40**

bonsoir

vous ou votre mari avez vous demandé la demande de divorce pour rupture du lien conjugal de plus de 2 ans ?

cordialement